

*[Texte]*

committee I suppose it could be five; I do not know. There could be as many members as you want, but I suppose if you get beyond three then it does not make much sense because you have the full committee. The full committee is four for quorum purposes. That is why subcommittees for seven-member committees, in my view, are ridiculous anyway.

Do you see anything wrong, Mr. Rosen and Mr. Carson, with having a subcommittee?

**Mr. Rosen:** Procedurally I do not think there is anything wrong with it, but someone made the point before that not all members will have heard all of the evidence. That is the only problem I see with it.

**The Chairman:** Yes, that is a very good point. Also, we have two opposition members and we have to protect their interests as well. They should be members of the subcommittee. Perhaps we should delay a final decision on that until they are present.

**Mrs. Collins:** Would you talk to the chairmen of the other standing committees and find out if they are even interested?

**The Chairman:** Yes, I will.

**Mrs. Collins:** Because I know External Affairs is doing the ODA report, and that is keeping them . . .

**The Chairman:** Okay, I will.

For purposes of the record, there is a consensus that we deal solely with Basket III. The problem is how we do that, whether by full committee or by a subcommittee, and I think before we take a decision on that aspect of it we should have our two opposition colleagues present. Is that agreed?

**Some hon. members:** Agreed.

**The Chairman:** Now we come to item 4. May I report to the committee that in compliance with the instructions of the committee I telephoned Ambassador Lewis. He indicated he would welcome the support of this committee and he shares our concern about the UN budget cuts and the impact they would have on human rights.

• 1015

My suggestion, which I made to our two opposition colleagues—and there was some agreement to it—was that perhaps we should call Ambassador Lewis to see if he would be prepared to come before the committee. Since you raised it, Mrs. Collins, perhaps I could hear from you on that.

**Mrs. Collins:** Could I move, then, that Canada's ambassador to the UN, Mr. Stephen Lewis, be invited to appear before the committee in relation to the effect of budget cut-backs on UN human rights activities.

*[Traduction]*

j'imagine, dans le cas d'un comité de onze membres, et encore je l'ignore. En fait, on pourrait avoir autant de membres qu'on veut, mais si nous en affectons plus de trois, ce n'est plus très logique étant donné que cela finit par équivaloir au comité plénier, dont le quorum est de quatre de toute manière. C'est précisément la raison pour laquelle à mon avis il est ridicule qu'un comité de sept membres ait un sous-comité.

Messieurs Rosen et Carson, avez-vous quelque chose à redire à l'idée d'un sous-comité?

**M. Rosen:** Du point de vue de la procédure, je pense qu'il n'y a pas de mal à cela, mais quelqu'un a déjà signalé l'inconvénient qui serait que tous les membres du Comité ne pourraient pas entendre tous les témoignages. À mon sens, c'est le seul problème.

**Le président:** Effectivement, vous avez parfaitement raison. Il faut également penser au fait que nous avons deux membres représentant l'opposition et qu'il nous faut également protéger leurs intérêts. Ils devraient de toute évidence faire partie du sous-comité, peut-être devrions-nous attendre, pour prendre la décision finale, qu'ils soient parmi nous.

**Mme Collins:** Vous allez donc en parler au président des deux autres comités permanents pour voir si la chose les intéresse?

**Le président:** Certainement.

**Mme Collins:** Je sais que le Comité des affaires extérieures va s'occuper du rapport sur l'APD, et cela va les absorber . . .

**Le président:** D'accord, je vais le faire.

Pour préciser les choses, répétons donc que nous sommes tous d'accord pour traiter uniquement de la troisième corbeille. Le problème qui subsiste est de savoir comment nous allons nous y prendre; par le Comité plénier ou par un sous-comité, et avant de prendre une décision à ce sujet, nous devons attendre que nos deux collègues de l'opposition soient là. Nous sommes d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Nous en arrivons à la quatrième rubrique de notre ordre du jour. J'aimerais signaler aux membres du Comité que, conformément à leurs instructions, j'ai téléphoné à M. l'ambassadeur Lewis. Il a dit qu'il se féliciterait de l'appui du Comité et partage notre inquiétude à propos des réductions budgétaires aux Nations Unies et de leur incidence possible sur les droits de la personne.

Ce que j'ai proposé avec un certain succès à nos deux collègues de l'opposition, c'est que nous demandions à M. l'ambassadeur Lewis s'il accepterait de déposer devant le Comité. Puisque vous en parlez, madame Collins, pourriez-vous poursuivre?

**Mme Collins:** Je propose donc que M. Stephen Lewis, ambassadeur du Canada aux Nations Unies, soit invité à déposer devant le Comité à propos des incidences des réductions budgétaires sur les activités des Nations Unies dans le domaine des droits de la personne.